



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Educateur Spécialisé
Emploi	Assistant Socio Educatif
Métier	Educateur Spécialisé
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0154 – SESSAD
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2116- SESSAD

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Dans le cadre des délégations en vigueur, l'éducateur spécialisé est placé sous l'autorité du responsable de service, par délégation fonctionnelle du chef de pôle.

Il collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de l'accompagnement.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle en 38h20, du lundi au vendredi, repos fixes les week-ends et jours fériés
- Amplitude horaire : 8h00 à 19h00
- Horaires prédéfinis : 9h00 / 17h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle HU ADIS est spécialisé dans l'évaluation et la prise en charge des troubles du comportement des personnes présentant des pathologies neuro développementales. Il comprend essentiellement des dispositifs dédiés à la transition vers l'âge adulte et aux personnes adultes.

Le SESSAD EVAI (Ensemble vers un Avenir Inclusif) est une structure médico-sociale intégrée dans le pôle HU-ADIS.

Le pôle comprend :



Une unité d'hospitalisation dédiée à la prise en charge des patients atteints de troubles du neuro-développement :
Unité du Neurodéveloppement dédiée à la prise en charge d'adolescents à partir de 16 ans et des adultes.

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d'évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neuro développement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, de somnologie, d'algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l'évaluation et de prise en charge des comportements-défis
- Une unité d'accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients de 6: Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l'accompagnement post-hospitalisation, l'accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d'une structure à une autre), l'adaptation de l'environnement du patient...

Le pôle comprend également une Maison d'accueil spécialisée, la MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à un trouble du développement intellectuel.

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « EVAL : Ensemble Vers Un Avenir Inclusif est une structure médico-sociale accueillant, sur décision d'orientation de la MDMPH, des jeunes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) entre 16 et 20 ans. Les locaux sont situés dans le 8ieme arrondissement de Lyon, 30 Rue E. NIEUPORT. Le SESSAD propose un accompagnement vers l'autonomie à visée inclusive construit sur la base d'évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'éducateur spécialisé a pour mission principale l'accompagnement des jeunes avec un TSA vers une autonomie à visée inclusive.

L'éducateur spécialisé collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de l'accompagnement des jeunes accueillis au SESSAD.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Evaluer les capacités et compétences des jeunes accueillis avec un TSA afin d'élaborer le Projet d'Accompagnement
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des Projet d'accompagnement ;
- Mettre en œuvre des actions et interventions éducatives nécessaires à la réalisation des objectifs définis dans le PAI en se référant aux recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM et de l'HAS et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de Pôle et du projet de service ;
- Participer au dispositif d'évaluation interne et externe ;
- Participer à l'élaboration du projet du rapport d'activité annuel

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Accompagner en individuel ou en groupe les jeunes accueillis, au sein des lieux de vie identifiés (domicile, établissements scolaires, centre de loisirs, etc.) afin de permettre les actions éducatives favorisant l'autonomie et l'inclusion sociale ;



- Accompagner en individuel ou en groupe les jeunes accueillis sur les lieux d'activité professionnelle (entreprises en milieu ordinaire, ESAT, etc.) : jobcoaching ;
- Déterminer en équipe pluridisciplinaire des objectifs ciblés et construire des aménagements spécifiques pour les jeunes en lien avec l'équipe ;
- Organiser et Animer des temps d'accompagnement en Individuel ou en groupe autour des habiletés sociales et de l'autonomie ;
- Evaluer régulièrement l'atteinte des objectifs, en lien avec l'équipe du service ;
- Utiliser, créer et construire des supports de communication et les aménagements nécessaires à la qualité de l'accompagnement des personnes avec un TSA ;
- Organiser et animer les réunions à thème à destination des jeunes et/ou de leurs familles, en lien avec l'équipe du service ;
- S'inscrire dans une dynamique de travail en réseau et en partenariat ;
- Accompagner les stagiaires éducateurs spécialisés ;
- Soutien pour les jeunes, leurs parents, leur fratrie ;
- Participer aux sensibilisations à l'Autisme proposées par le SESSAD auprès de partenaires ;
- Partager et transmettre son savoir professionnel : actualiser ses connaissances dans le domaine de l'autisme.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Le poste nécessite d'être formé aux approches recommandées par l'ANESM pour une qualité de l'accompagnement de la personne TSA.
- Capacité de mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en cours dans l'autisme (ANESM et HAS) ;
- Qualités pédagogiques permettant la mise en œuvre des interventions auprès des différents intervenants ;
- Capacité de travailler en équipe pluri-professionnelle ;
- Faire preuve de qualités d'écoute et d'empathie ;
- Rigueur et respect des règles de déontologie professionnelle (particulièrement le devoir de réserve et le respect du secret professionnel) ;
- Inscrire sa pratique dans une juste distance relationnelle adaptée à chacune des personnes accompagnées ;
- Permis de conduire catégorie B.

9.1. Diplôme requis

- Diplôme d'éducateur spécialisé

9.2. Connaissances spécifiques souhaitées

- Connaissance de l'Autisme, des particularités cognitives, fonctionnelles et adaptatives ;
- Connaissance des entraînements aux habiletés sociales
- Expérience souhaitée dans le champ de l'Autisme

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle ADIS

Modifications apportées par la nouvelle version

Mise à jour

RédactionA. DUCHAMP
Cadre Supérieur de Santé**Vérification**Pre DEMILY Caroline
Cheffe de pôle**Validation**P-H DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins